resp
RESEAU DES ECOLES
DE SERVICE PUBLIC

LES ATELIERS DU SERVICE PUBLIC 2023

UN ESPACE DE RÉFLEXION PROFESSIONNEL
POUR LES CADRES DU SERVICE PUBLIC

LA CHARTE RESP

Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions de formation communes, plusieurs écoles de service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines.

Le Réseau des Écoles de Service Public (RESP) **a pour objectifs :**

- De répondre à un souci commun de ses membres d'améliorer les méthodes pédagogiques à travers l'organisation de sessions de formation
- De mutualiser leurs compétences et échanger leurs expériences
- De décloisonner la formation post-universitaire de service public
- De mieux faire connaître les métiers d'encadrement des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière) préparés dans ces écoles.

Le RESP organise diverses activités destinées aux élèves ou stagiaires de chacune des écoles. Il vise également l'amélioration des compétences pédagogiques de leurs cadres.

Des groupes de travail permettent aux membres qui le souhaitent de se tenir informés sur les évolutions du monde du service public et de celui de la formation, et de conduire une réflexion commune sur leur positionnement face à ces évolutions.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES MEMBRES DU RESP ET LEURS FORMATIONS :

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET WWW.RESP-FR.ORG

LE COMITÉ DE PILOTAGE ET LES ÉCOLES PARTENAIRES

Marie Laure DURAND
COORDONNATRICE
IRA DE METZ

Cécile SOZET
INFOMA

Isabelle GRANDEAU
INTEFP

Catherine TANGUY
CNFPT/INSET
DE NANCY

Maxence CHORVOT
Guillaume BAUCHET
CNFPT/INET

Frédéric LIVENAIS
CNFPT/INSET
D'ANGERS

Gaëlle LE GALL
EHESP

Amandine PARIS
ENG

Mylène BARRAULT
ENPJJ

Steve OLINY
ENSOSP

Sylvain MAUBE
Pascal BERLAND
ENSP

Joachim BROOMBERG
IH2EF

Samuel JULIEN
IRA DE NANTES

Alexis BOURGES
EOGN

Clara LEBRIS
IHEMI

LA RICHESSE D'UN RÉSEAU BASÉ SUR LE PRINCIPE DE L'INTER PROFESSIONNALITÉ

DES THÉMATIQUES D'ACTUALITÉ VARIÉES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

DANS NOTRE SOCIÉTÉ EN PROFONDE MUTATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, L'ACTION DES SERVICES PUBLICS S'EXERCE DANS DES CONDITIONS DE PLUS EN PLUS COMPLEXES.

Au niveau local, elle exige la participation et la coordination d'un grand nombre d'acteurs publics.

Les ateliers de service public s'adressent aux personnels du service public dans une approche pluridisciplinaire. La confrontation des points de vue de professionnels confirmés et la compréhension de leurs modes d'actions respectifs sont de nature à rapprocher des cultures professionnelles différentes. Ces rencontres favorisent la mise en synergie des acteurs et des moyens nécessaires à la conduite de projets toujours plus ambitieux en réponse aux besoins des populations.

Les ateliers du service public créent un espace de réflexion, d'échanges de savoir pour faciliter la rencontre professionnelle de tous ceux qui souhaitent mettre leurs compétences au service de l'action commune, dans la perspective d'une efficacité globale.

Chacun des thèmes renvoie à une approche interprofessionnelle, afin de mieux connaître, pour chaque institution, les enjeux et les modes de fonctionnement.

Le dispositif des ateliers du service public est fondé sur un double principe :

- Principe de réciprocité organisationnelle
- Principe de collaboration pédagogique

En prenant en charge l'organisation d'un atelier et l'accueil des publics d'autres administrations, chaque école a ainsi cherché à témoigner de ce qui doit être le maître mot de ces ateliers : **la coopération.**

SOMMAIRE ASP 2023

ATELIER 1

MANAGER EN MODE COACHING
Du 14 au 15 mars à Roubaix (ENPJJ)

ATELIER 2

L'ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ AU CŒUR DE LA DÉCISION MANAGÉRIALE
Du 15 au 17 mars à Chasseneuil Futuroscope (IH2EF)

ATELIER 3

LES CLÉS D'UN MANAGEMENT HUMANISTE ET CRÉATIF
Du 16 au 17 mars à Metz (IRA)

ATELIER 4

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC LES TECHNIQUES THÉÂTRALES
Du 28 au 29 mars à Nantes (IRA)

ATELIER 5

ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL : POSTURE MANAGÉRIALE ET PRÉVENTION
Du 3 au 6 avril à Dijon (ENM)

ATELIER 6

MANAGEMENT DES ÉQUIPES ET GESTION DES CONFLITS
Du 3 au 6 avril ou du 18 au 21 septembre à Dijon (ENM)

ATELIER 7

MANAGER EFFICACEMENT AVEC 9 PROFILS
Du 13 au 14 avril à Metz puis le 12 mai en distanciel (IRA)

ATELIER 8

PILOTER UN PROJET
Du 24 au 27 avril à Dijon (ENM)

ATELIER 9

INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE
Du 22 au 24 mai à Chasseneuil Futuroscope (IH2EF)

ATELIER 10

LES TUERIES DE MASSE : DÉFINITIONS, PROFILS DES AUTEURS ET PRÉVENTION
Du 30 mai au 1er juin à Cannes-Ecluse (ENSP)

ATELIER 11

MANAGER-COACH : INTÉGRER LES OUTILS DU COACHING À SA PRATIQUE MANAGÉRIALE
Du 5 au 8 juin à Dijon (ENM)

ATELIER 12

MANAGEMENT ET SYSTÈME DE VALEURS : DÉVELOPPER SA FLEXIBILITÉ COMPORTEMENTALE
Du 12 au 13 juin + le 16 octobre à Metz (IRA)

ATELIER 13

LA SEXUALITÉ CHEZ LES JEUNES AUJOURD'HUI : ACCOMPAGNER ET AGIR
Du 13 au 15 juin à Angers (INSET)

ATELIER 14

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA TRANSVERSALITÉ
Du 14 au 16 juin à Strasbourg (INET)

ATELIER 15

PRÉVENIR LES RISQUES DE RADICALISATION : ENJEUX ET OUTILS POUR LE SERVICE PUBLIC
Du 20 au 23 juin à Angers (INSET)

ATELIER 16

ONBOARDING MANAGÉRIAL : KITS POUR ENCADRANTS
Du 11 au 14 septembre à Dijon (ENM)

ATELIER 17

VIOLENCES DES JEUNES ET POLITIQUES ÉDUCATIVES PARTAGÉES
Du 9 au 11 octobre à Chasseneuil Futuroscope (IH2EF)

ATELIER 18

DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE : UNE NOUVELLE PLACE POUR LES MANAGERS
Du 9 au 11 octobre à Marcy l'Étoile (INTEFP)

ATELIER 19

DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION POSITIVE ET BIENVEILLANTE AU TRAVAIL AVEC LA COMMUNICATION NON VIOLENTE
Du 12 au 13 octobre à Nantes (IRA)

ATELIER 20

AFFIRMER SON LEADERSHIP DANS LE MANAGEMENT DE SON ÉQUIPE
Du 10 au 11 octobre à Roubaix (ENPJJ)

ATELIER 21

GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE
Du 17 au 19 octobre à Aix-en-Provence (ENSOSP)

ATELIER 22

LIRE ET AMÉNAGER LES ESPACES SCOLAIRES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE TOUS
Du 7 au 9 novembre à Nancy (INSET)

ATELIER 23

VIOLENCES ET AGRESSIVITÉ DES USAGERS : ADAPTER L'ORGANISATION ET LE COMPORTEMENT
Du 14 au 16 novembre à Saint Cyr au Mont d'Or (ENSP)

ATELIER 24

L'APPROCHE INTERCULTURELLE : UN ENJEU POUR LE SERVICE PUBLIC
Du 15 au 17 novembre à Angers (INSET)

ATELIER 25

CO-CONSTRUIRE UNE ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN DIRECTION DES JEUNES : ENJEUX ET MÉTHODES
Du 28 au 30 novembre à Nancy (INSET)

ATELIER 26

LA LAÏCITÉ EN ACTION : LIBERTÉ RELIGIEUSE, NEUTRALITÉ DU SERVICE PUBLIC
Du 7 au 8 décembre à Saint Cyr au Mont d'Or (ENSP)

ATELIER 27 FORMATION HYBRIDE

LES AVANCÉES DES SCIENCES COGNITIVES : UN APPORT À LA DISPOSITION DES CADRES
Distanciel : à partir du 7 juin
Présentiel : du 28 au 30 juin à Chasseneuil Futuroscope (IH2EF)

ATELIER 28 FORMATION À DISTANCE

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : UN ENJEU POUR LE SERVICE PUBLIC
Disponible sur la plateforme Magistère à compter au 3 avril (IH2EF)

ATELIER N°

01

LE MANAGEMENT EN MODE COACHING
COACH VERSUS MANAGER ? COACH-MANAGER ?

DATE
14 → 15 MARS 2023

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU
ENPJJ ROUBAIX
Site central
16 rue du Curoir
59100 Roubaix

ÉCOLE ORGANISATRICE
ENPJJ

CHEFFES DE PROJET
Mylène BARRAULT
Sophie DEHAUT

ENVOI DES CANDIDATURES
Mylène BARRAULT
mylene.barrault@justice.fr
pg.enpjj-roubaix@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
10 février 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
Pas d'hébergement
Restauration le midi payant

Il n'est plus attendu aujourd'hui du manager de « simplement » manager une équipe. Tout comme le coach, il est attendu de lui qu'il soit, en plus, à l'écoute, capable de guider, de soutenir et d'encourager les membres de son équipe dans l'atteinte de leurs objectifs. Les avantages à allier coaching et management sont nombreux.

Pour un manager, acquérir les compétences du coaching peut l'aider à construire et renforcer son leadership.

Pour une équipe, le management en mode coaching permet de favoriser la sécurité, la confiance, le bien-être, l'engagement, la motivation et de donner du sens au travail en instaurant un cadre bienveillant et positif, propice à la motivation.

Pour l'institution, ce type de management booste les performances opérationnelles et rend l'environnement plus favorable à l'intelligence collective et à l'innovation.

Comment alors allier coaching et management ? Comment intégrer la posture et les outils/techniques du coaching dans la fonction de manager ?

OBJECTIFS

- Intégrer la posture et les outils du manager-coach ;
- Comprendre le fonctionnement d'une équipe ;
- S'approprier les bases de la communication ;
- Mettre en place une démarche de coaching adaptée.

CONTENU

- Définition manager, leader, coach, manager-coach;
- Les différents rôles du manager;
- Accompagner son équipe dans le changement;
- Définir son plan d'action de manager-coach au quotidien (établir le diagnostic de son équipe, adapter son mode d'intervention à la situation et au collaborateur, créer un climat relationnel adapté, poser le cadre et fixer les objectifs à atteindre grâce au coaching, les outils, la structure de l'entretien de coaching…);
- Bases de la communication – techniques de l'écoute active.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques;
- Mises en situation professionnelles;
- Ateliers;
- Échanges entre les participants.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

12 participants

ATELIER N°

02

L'ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ AU CŒUR DE LA DÉCISION MANAGÉRIALE

DATE

15 (14H) → 17 MARS 2023 (15H30)

NOMBRE D'HEURES

15H

LIEU

IH2EF
Bd des frères Lumière
Téléport 2
86960 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLES ORGANISATRICES

IH2EF
EOGN

CHEF DE PROJET

Joachim BROOMBERG
05 49 49 25 49
Joachim.broomberg@education.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

17 février 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration organisés et pris en charge par l'IH2EF

Socio-éthique, bioéthique, éthique communicationnelle, l'éthique envahit le langage. Dans le champ du travail, elle est généralement traduite dans des codes déontologiques. Technicité et compétences ne suffisent pas. Il faut aussi une éthique à laquelle accrocher le fondement de l'action.

Les managers de service public, détenteurs d'une portion de la puissance publique, sont responsables du respect par les agents des valeurs et normes républicaines qui sous-tendent la relation à l'usager-citoyen. Il leur appartient de les faire vivre à l'épreuve du quotidien.

L'exercice de responsabilités managériales impose un comportement fondé sur les valeurs du service public. Il peut utilement s'appuyer sur le concept de l'éthique de la responsabilité.

OBJECTIFS

- Identifier les bases juridiques des concepts d'éthique et de déontologie ;
- Explorer les concepts d'éthique, d'éthique professionnelle et de déontologie au sein du service public ;
- Prendre conscience de l'intérêt d'une éthique de la responsabilité ;
- S'approprier des outils permettant de mettre en œuvre une démarche éthique au sein de son service.

CONTENU

- Éthique et droit ;
- Éthique professionnelle et responsabilités ;
- Éthique et management ;
- Confrontation des points de vue des différents services publics.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en œuvre d'un outil de réflexion éthique, travaux de groupe en ateliers, échanges de pratiques, retours d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

ATELIER N°

03

LES CLÉS D'UN MANAGEMENT HUMANISTE ET CRÉATIF

DATE

16 (9H30) → 17 MARS 2023 (17H)

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IRA de Metz
15 avenue de Lyon
57070 METZ

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE METZ

CHEFFE DE PROJET

Marie-Laure DURAND
03 87 75 93 23
mldurand@
ira-metz.gouv.fr

ENVO DES CANDIDATURES

IRA de Metz
Direction de la
formation continue
03 87 75 93 21
dfc@ira-metz.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

2 février 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration de midi
à la charge
des participants

L'administration d'aujourd'hui est en changement permanent, nécessitant de réinventer le management au quotidien. Le manager doit adopter une posture créative et positive pour plus d'efficacité et de sérénité.

Il doit apporter plus de sens, stimuler la motivation de son équipe et retrouver le plaisir à manager.

Cet espace d'échanges, de réflexion et d'expérimentation donnera aux participants les clés d'un management bienveillant et inspirant.

OBJECTIFS

- Prendre du recul et questionner sa pratique du management ;
- Découvrir une approche humaniste et créative du management correspondant aux enjeux de l'administration d'aujourd'hui et de demain ;
- S'approprier des outils et méthodes permettant d'avoir du plaisir à manager son équipe ;
- Donner aux participants les moyens de reprendre les rênes de leur vie professionnelle.

CONTENU

- Comment trouver du plaisir à manager son équipe dans des administrations en changement permanent ;
- Ce que tout manager devrait savoir pour pouvoir créer une équipe conviviale et performante ;
- Je manage par la vision pour apporter du sens, des valeurs et stimuler la motivation de mon équipe ;
- J'utilise les ressorts d'une communication hautement impactante ;
- Je recours à des méthodes libératrices des énergies et des talents ;
- Je m'engage dans ma propre évolution.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance de temps d'apports d'échanges du et d'ateliers ;
- Illustration des apports à partir d'exemples concrets (issus du contexte public prioritairement) ;
- Nombreux temps de partage sur ses difficultés, ses bonnes pratiques et ses expériences (en plénier et en sous-groupes) ;
- Séquences d'ateliers de réflexion, d'expérimentation ou d'entraînement à l'utilisation d'outils.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

8-12 participants

ATELIER N°

04

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC LES TECHNIQUES THÉÂTRALES

DATE
28 (9H30) → 29 MARS 2023 (17H30)

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU
IRA de Nantes
1 rue de la Bourgeonnière
44322 Nantes

ÉCOLE ORGANISATRICE
INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

CHEF DE PROJET
Samuel JULIEN
Directeur formation continue

ENVOI DES CANDIDATURES
02 51 86 05 31
formationcontinue.interministerielle@ira-nantes.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
17 mars 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
L'hébergement et la restauration ne sont pas pris en charge.

De plus en plus de personnes sont amenées à prendre la parole en public. La manière de s'exprimer, l'argumentaire sont scrutés par l'auditoire. Nous avons alors l'impression que nous n'avons pas le droit à l'erreur. Et c'est justement cette pression qui parfois rend la prise de parole encore plus difficile et encore plus insurmontable.

Pourtant l'éloquence s'apprend. Avec les outils que nous propose le théâtre, nous pouvons gagner en sérénité et devenir plus pertinent lors de nos prises de parole. Travail sur la respiration, l'articulation, la gestuelle ou encore sur l'organisation des arguments, autant d'exercices concrets pour comprendre ce qu'est la prise de parole en public et réussir, à terme, à prendre du plaisir dans cet exercice !

OBJECTIFS

- Comprendre les facteurs qui influencent la prise de parole en public : voix, respiration, souffle ;
- Surmonter son trac et maîtriser son émotivité, faire face aux situations stressantes ;
- S'approprier des techniques de communication verbale et non-verbale ;
- Connaître les éléments de préparation d'une intervention.

CONTENU

- Comment fonctionnent le souffle et la voix : gérer sa respiration, teinter sa voix et garder ses émotions à leur juste place ;
- La gestuelle : utiliser le corps comme outil pour renforcer le discours. La communication non verbale ;
- L'éloquence : identifier et construire son style de prise de parole. Aborder tous les types de prise de parole quotidienne et professionnelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, techniques du théâtre d'improvisation, partage d'expérience, exercices pratiques et mises en situation, ateliers en sous-groupe.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

12 participants

ATELIER N°

05

ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL : POSTURE MANAGÉRIALE ET PRÉVENTION

DATE

3 (14H) → 6 AVRIL 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES

14H

LIEU

ENG
5 bd de la Marne
21000 Dijon

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DES GREFFES

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
sous directrice FEEJ
03 80 60 58 06 $
sd-feej.eng-dijon@justice.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

25 juillet 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

A déterminer en fonction du plan de charge

La prise de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments…) constitue un risque pour la sécurité des agents. Elle favorise notamment la survenue d'accidents du travail. Ces consommations, qu'elles soient occasionnelles ou répétées, doivent faire l'objet d'une démarche de prévention associant la mise en place de mesures collectives et la gestion des situations individuelles.

Dans l'administration, la prise en charge de cette problématique peut s'avérer sensible et complexe. Les directeurs et chefs de service doivent pouvoir accompagner et organiser les démarches préventives dans ce domaine.

OBJECTIFS

- Intégrer les notions nécessaires à la compréhension des pratiques addictives et leurs effets en milieu professionnel ;
- Construire une démarche de prévention collective des risques professionnels liés aux pratiques addictives ;
- Assurer sa posture managériale face à cette situation spécifique.

CONTENU

- Généralités sur les pratiques addictives en milieu professionnel ;
- Démarche de prévention collective ;
- Rôles et missions des acteurs internes à la structure (délégués du personnel, membres de comités, service de santé au travail) ;
- Ressources externes ;
- Actions de prévention ;
- Gestion des situations d'urgence ;
- Contexte réglementaire ;
- Premiers secours en santé mentale.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cas pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

15 participants

ATELIER N°

06

MANAGEMENT DES ÉQUIPES ET GESTION DES CONFLITS

DATE

3 (14H) → 6 AVRIL 2023 (12H)
OU
18 (14H) → 21 SEPTEMBRE 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENG
5 bd de la Marne
21000 Dijon

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE DES GREFFES

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
sous directrice FEEJ
03 80 60 58 06
sd-feej.eng-dijon@justice.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

03 février 2023
ou 18 juillet 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

A déterminer en fonction du plan de charge

La diversité humaine et le caractère difficile de certaines situations rencontrées, le stress et la pénibilité des missions peuvent être générateurs de tensions dans le cadre du travail. Un tel contexte peut être source de conflits qui retentissent sur le dynamisme d'un service, l'efficacité professionnelle et le climat relationnel.

Le responsable se trouve ainsi dans une position charnière qui l'expose à des situations conflictuelles diverses. Ainsi, à travers la fonction de management qui lui incombe, il doit adopter un rôle de médiateur au sein de son équipe. Sa mission d'encadrement implique également qu'il sache gérer les fonctionnaires placés sous son autorité afin de réguler les tensions qui jalonnent la vie d'un service.

Deux axes de travail seront mis en évidence :

- Une analyse introspective, correspondant à notre manière de réagir individuellement face aux antagonismes interpersonnels auxquels nous sommes confrontés ;
- Une explication des ressorts de la dynamique conflictuelle, ainsi que l'identification des différentes catégories de conflits et des solutions possibles.

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de conflits susceptible d'intervenir ;
- Analyser les causes de conflits ;
- Dégager les solutions adéquates et des outils de prévention.

CONTENU

- Émotions, stress, agressivité, principes de communication et d'analyse transactionnelle ;
- Conflit : dynamique du conflit, différents types de conflits, différentes situations de conflits ;
- Gestion de la motivation ;
- Autorité hiérarchique, le management situationnel, le style de leadership ;
- Management de ses anciens collaborateurs (enjeux, positionnement, actions préventives de conflits) ;
- Gestion du conflit : les différentes manières de gérer les conflits.

PUBLIC VISÉ

15 directeurs de services de greffe ou greffiers, chefs de service et tout encadrant

ATELIER N°

07

MANAGER EFFICACEMENT AVEC LES 9 PROFILS

DATE

13 (9H30) → 14 AVRIL 2023
EN PRÉSENTIEL ET
12 MAI 2023
EN DISTANCIEL
(9H30-17H)

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU
IRA de Metz
15 avenue de Lyon
57070 Metz

ÉCOLE ORGANISATRICE
INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE METZ

CHEFFE DE PROJET
Marie-Laure DURAND
03 87 75 93 23
mldurand@
ira-metz.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES
IRA de Metz
Direction de la formation continue
03 87 75 93 21
dfc@ira-metz.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
2 mars 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
Pas d'hébergement
Restauration de midi à la charge des participants

Optimiser sa communication, un incontournable du management. Cette formation permet au travers de différents outils de comprendre son mode de fonctionnement et sa relation aux autres. Elle permet aussi de mieux comprendre le fonctionnement de ses interlocuteurs pour adapter sa communication et ainsi développer son charisme.

OBJECTIFS

- Repérer les spécificités des 9 « profils » de personnalité ;
- Identifier son propre « profil » ou mode de fonctionnement ;
- Savoir comment adapter sa communication aux spécificités de ses interlocuteurs ;
- Développer son charisme et s'affirmer face à tous les profils de personnalités.

CONTENU

Jour 1 et 2 :

- Présentation de l'outil : historique, déontologie, éléments/concepts de base, pièges à éviter ;
- Découverte des 9 profils de personnalité ; comprendre son mode de fonctionnement et son style de relation aux autres ;
- Décoder/comprendre le mode de fonctionnement de ses interlocuteurs ;
- Communiquer efficacement avec les 9 profils d'interlocuteurs et s'adapter aux 9 « profils » pour éviter les malentendus ou les conflits.

Jour 3 :

- RETEX : échanges, débriefing des plans d'action et exercices, précisions, ajustements, pistes de progrès pour faciliter les interactions entre les différents profils de personnalité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Autodiagnostics pour prendre du recul sur sa relation aux autres ;
- Partage de bonnes pratiques (réflexions collectives et en sous-groupes) ;
- Boîte à outils pour optimiser l'efficacité personnelle et collective ;
- Mises en situation pour gérer efficacement et avec diplomatie les sollicitations ;
- Construction d'un plan d'action personnel.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

8-12 participants

ATELIER N°

08

PILOTER UN PROJET

DATE

24 (14H) → 27 AVRIL 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENG
5 bd de la Marne
21000 Dijon

ÉCOLE ORGANISATRICE

ENG

CHEFFE DE PROJET

Amandine PARIS
sous directrice FEEJ
03 80 60 58 06
sd-feej.eng-dijon@justice.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

24 février 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

A déterminer
en fonction du plan
de charge

Qu'ils s'inscrive dans une approche systémique de transformation de l'action publique, ou dans une déclinaison opérationnelle de proximité, le pilotage de projet implique une mobilisation de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient décideurs ou opérateurs.

Cette mobilisation nécessite des modes d'action collective et des pratiques managériales renouvelées empreintes d'un haut degré d'adaptabilité.

Articulée autour d'une approche par compétences, cette session répond ainsi à un besoin d'efficience, au service des managers en juridiction.

OBJECTIFS

- Acquérir une méthode et des outils adaptés au pilotage de projet ;
- Savoir agir en responsabilité fonctionnelle selon l'envergure du projet.

CONTENU

- Identification de l'économie générale du projet et sa formalisation ;
- Parties prenantes, cartographie des rôles, acteurs et outils
- Cadrage, réalisation, clôture et réajustements ;
- Projection prévisionnelle et anticipation des effets de transformation organisationnelle ;
- Développer son leadership pour fédérer les équipes ;
- Adhésion et impopularité du projet : techniques adaptables et adaptées ;
- Manager par le sens ;
- Outils et leviers managériaux : avant, pendant et après le projet ;
- Actions managériales facilitatrices : les facteurs clés du succès.

PUBLIC VISÉ

10 directeurs de services de greffe ou greffiers, chefs de service et tout encadrant

ATELIER N°

09

INTÉGRER LES MÉDIAS SOCIAUX DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DATE

22 (14H) → 24 MAI 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF
Bd des frères Lumière
Téléport 2
86960 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE ORGANISATRICE

IH2EF

CHEF DE PROJET

Joachim BROOMBERG
05 49 49 25 49
Joachim.broomberg@education.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Valérie GERVIER
Assistante de formation
valérie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

21 avril 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration organisés et pris en charge par l'IH2EF

Les services publics et leurs agents sont impactés par le développement des médias sociaux, véritable fait de société. Si ces derniers présentent indéniablement des aspects positifs et favorisent la construction de nouvelles compétences en termes de communication et d'échanges interpersonnels, ils impliquent aussi une veille attentive afin que l'image et les valeurs du service public soient préservées (e-réputation).

La question des médias sociaux est vaste et couvre de nombreux champs dont : la maîtrise des usages techniques, l'usage social, les aspects juridiques et éthiques, les aspects « sécurité » prévention des risques et dérives qui seront tour à tour abordés.

OBJECTIFS

- Connaître les principaux médias sociaux et leurs grands principes de fonctionnement pour en avoir un usage responsable ;
- Savoir choisir le bon média pour le bon usage ;
- Appréhender les enjeux, tant du point de l'institution que des ses usagers ;
- Maîtriser les codes des médias sociaux ;
- Mutualiser les bonnes pratiques.

CONTENU

Accessibles à tous et déjà utilisés par beaucoup à titre personnel comme à titre professionnel, les médias sociaux sont de formidables lieux d'expression, de mise en relation et d'échanges pour peu qu'ils soient bien utilisés et maîtrisés.

S'ils peuvent représenter un moyen de valoriser son activité, ils demandent à être encadrés et même intégrés dans une stratégie globale d'utilisation au sein de nos structures.

Cette formation vous permettra de faire le point sur ces nouveaux outils, d'en comprendre les intérêts et les enjeux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, débats, témoignages, exercices pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

ATELIER N°

10

LES TUERIES DE MASSE : DÉFINITIONS, PROFILS DES AUTEURS ET PRÉVENTION

DATE

30 MAI → 1ER JUIN 2023

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENSP Cannes-Ecluse
BP 50097
49 rue Chaude
77130 Cannes-Ecluse

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE SITE DE CANNES-ECLUSE

CHEF DE PROJET ET ENVOI DES CANDIDATURES

Commandant Pascal BERLAND
Division des formations préparatoires partenariales et internationales
ensp77-dfppir@interieur.gouv.fr
01 64 69 36 13

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

3 avril 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration possible sur place (payant)

Une tuerie de masse est un type d'homicide multiple au cours duquel un individu tue, ou avait l'intention de tuer dans un même lieu, généralement public. L'auteur vise une catégorie d'individus, tels qu'un groupe ethnique, national ou religieux, ou des personnes appartenant à un genre. Les raisons menant cette personne à commettre cet acte sont complexes et multifactorielles, son geste est planifié et réfléchi.

Dans une tuerie de masse, qui peut engendrer un grand nombre de victimes, les premières minutes comptent. Il est donc nécessaire pour tous les services de secours de développer une réponse opérationnelle innovante, face à l'émergence d'une nouvelle menace résultant de l'utilisation d'armes de guerre ou d'engins explosifs dans un contexte de masse. Il est essentiel également que les personnels de la fonction publique soient sensibilisés à ce genre de phénomène.

OBJECTIFS

- Définir le phénomène de la tuerie de masse ;
- Appréhender le comportement d'une personne susceptible de passer à l'acte ;
- Savoir réagir au mieux lors de la commission d'un tel acte ;
- Appréhender les mesures gouvernementales mises en place ;
- Connaître le rôle et les modes d'intervention des différents acteurs impliqués dans l'intervention lors d'une tuerie de masse.

CONTENU

- Éléments de contexte (définition de la tuerie de masse, l'état de la situation en France…) ;
- Présentation et échanges avec les acteurs de terrain (Service de police et de secours…) ;
- Dossier documentaire.et présentation visuelle ;
- Réflexion commune et approche d'un cas concret.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas et supports vidéo ;
- Conférences et débats avec professionnel de la sécurité.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

20 participants

ATELIER N°

11

MANAGER-COACH : INTÉGRER LES OUTILS DU COACHING À SA PRATIQUE MANAGÉRIALE

DATE
5 (14H) → 8 JUIN 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU
ENG
5 bd de la Marne
21000 Dijon

ÉCOLE ORGANISATRICE
ENG

CHEFFE DE PROJET
Amandine PARIS
Sous directrice FEEJ
03 80 60 58 06
sd-feej.eng-dijon@justice.fr

ENVOI DES CANDIDATURES
Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
5 avril 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
A déterminer en fonction du plan de charge

L'adaptabilité du manager aux évolutions structurelles et conjoncturelles de ses services requiert une évolution des techniques managériales traditionnelles.

En mobilisant les méthodes et outils attribués aux coachs professionnels, le manager favorise notamment le développement des potentiels de son équipe, dans une démarche d'accompagnement.

Cette formation permettra aux encadrants d'identifier les techniques de coaching transposables à leur quotidien professionnel, en adaptant leur style de management.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les besoins de son équipe pour adapter sa posture ;
- Savoir alterner son positionnement managérial ;
- Savoir diffuser l'approche coaching pour accompagner ses équipes ;
- Savoir fixer des objectifs de changement ;
- Savoir mesurer les progrès de son équipe.

CONTENU

- Manager-coach : définition, rôle, enjeux ;
- Registre relationnel différentié : manager ou manager-coach ;
- Approche coaching : outils, méthodes, posture ;
- Démarche d'accompagnement des équipes : diagnostic, limites et réussites ;
- Ateliers de mise en pratique.

PUBLIC VISÉ

10 directeurs de services de greffe ou greffiers, chefs de service et tout encadrant

ATELIER N°

12

MANAGEMENT ET SYSTÈME DE VALEURS : DÉVELOPPER SA FLEXIBILITÉ COMPORTEMENTALE

DATE

12 (9H30) → 13 JUIN 2023 (17H) ET 16 OCTOBRE 2023 (9H30-17H)

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

IRA de Metz
15 avenue de Lyon
57070 Metz

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE METZ

CHEFFE DE PROJET

Marie-Laure DURAND
03 87 75 93 23
mldurand@ira-metz.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

IRA de Metz
Direction de la formation continue
03 87 75 93 21
dfc@ira-metz.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

2 mai 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration de midi à la charge des participants

Sous la forme d'un jeu de société par équipes, les participants identifieront (individuellement et collectivement) leurs systèmes de valeurs préférentiels, les systèmes de valeurs qui les confrontent, et expérimenteront des situations de négociations entre différents systèmes de valeurs individuels et collectifs.

Par des jeux de rôles, les participants comprendront quelle posture managériale est la plus adaptée dans des situations de conflits de valeurs individuels ou collectifs et des processus de changement.

OBJECTIFS

- Comprendre les différences entre valeurs affichées, valeurs cachées, et systèmes de valeurs ;
- Traduire et décoder les différents systèmes de valeurs, en s'extrayant du jugement ;
- Expérimenter comment les systèmes de valeurs influencent les comportements des individus, des équipes, et des structures.

CONTENU

- Présentation des systèmes de valeurs ;
- Définitions : valeurs, croyances, facteurs de changement ;
- Expérimentation des grilles de lectures des comportements / capacités / croyances… ;
- Décodage et expérimentation des systèmes de valeurs propres à chacun ;
- Vérification de l'accord entre systèmes de valeurs conscients et inconscients ;
- Congruence / incongruence / incertitude : les clés des processus de changement ;
- Les systèmes de valeurs des organisations : exercices ;
- Exercices comportementaux propres aux systèmes de valeurs ;
- Mises en situation managériale, avec différents comportements ;
- Comment acquérir des attitudes managériales fonctionnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les apports théoriques représentent 10 à 20 % du contenu total de la formation.
Le principe de cette action est d'acquérir des postures par l'expérimentation et le jeu.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

10-18 participants

ATELIER N°

13

LA SEXUALITÉ CHEZ LES JEUNES AUJOURD'HUI : ACCOMPAGNER ET AGIR

DATE

13 (10H) → 15 JUIN 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES

15H

LIEU

INSET d'Angers
Rue du Nid de Pie
BP 62020
47016 Angers Cedex 1

ÉCOLES ORGANISATRICES

INSET d'Angers
IH2EF
EHESP

CHEFFE DE PROJET

Catherine BODINEAU
02 41 22 41 39
catherine.bodineau@cnfpt.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Stéphanie TISON
02 41 22 41 49
stephanie.tison@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 mai 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration pris en charge par le CNFPT (transport uniquement pour les agents territoriaux)

La santé sexuelle est basée sur 3 principes fondamentaux : l'autonomie, la satisfaction et la sécurité.
Édifiée en 2017, et en respect de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (SNSS) vise un « état de bien-être physique, émotionnel, mental et social lié à la sexualité de la naissance à la vieillesse pour l'ensemble de la population » d'ici l'horizon 2030.

La SNSS entend également prendre en compte les relations inégalitaires entre les sexes et les sexualités qui impactent l'accès universel à la santé sexuelle.

Au-delà d'une approche centrée sur le risque, cette formation entend contribuer à promouvoir une approche globale et positive de la santé sexuelle.

OBJECTIFS

- Comprendre les objectifs de la SNSS et son déploiement ;
- Identifier les acteurs concernés ;
- Connaître des dispositifs nationaux et locaux dans une logique interinstitutionnelle et partenariale ;
- Expérimenter différents types de ressources relatives à la santé sexuelle ;
- Être en capacité d'adapter les outils aux besoins de publics spécifiques.

CONTENU

- Les repères historiques et le périmètre du champ de la santé sexuelle ;
- L'organisation de la politique de santé sexuelle en France ;
- Les concepts de promotion et la prévention en santé ;
- Les 3 champs de compétence de l'éducation à la sexualité :
  - **Biologique** (physiologie, puberté, contraception, infection sexuellement transmissible…) ;
  - **Psycho-affectif** (estime de soi, orientation et identité sexuelle…) ;
  - **Social** (rôles sexués et stéréotypes, facteurs socio-environnementaux, consentement…) ;
- La promotion et l'éducation à la santé sexuelle : acteurs, ressources, techniques d'animation, outils…

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Pédagogie active et retours d'expériences

PUBLIC VISÉ

Cadres du service public

ATELIER N°

14

LE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DE LA TRANSVERSALITÉ

DATE
14 (9H) → 16 JUIN 2023 (17H)

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU
INET Strasbourg
1 rue Edmond Michelet
67000 Strasbourg

ÉCOLES ORGANISATRICES
INET
INSP

CHEF DE PROJET
Florian COSSET
03 88 15 53 70
florian.cosset@cnfpt.fr

ENVOI DES CANDIDATURES
Audrey BROSENS
03 88 15 52 85
audrey.brosens@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
4 mai 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
Pas d'hébergement
Pas de restauration

Les évolutions institutionnelles et les contraintes budgétaires s'imposent aux organisations publiques dans un environnement caractérisé par l'individualisme, l'incertitude, l'interdépendance. La performance publique dépend fortement de la capacité à réinventer processus, modes opératoires, et relations favorisant la mise en œuvre des projets en optimisant les collaborations avec toutes les parties prenantes. Le management par la transversalité engage les organisations publiques dans une véritable dynamique de coopération et un fonctionnement réticulaire pour gagner en agilité afin de répondre à ces enjeux. Il induit un changement de posture des équipes de direction et les incite à développer leurs capacités d'anticipation, à instaurer un esprit et des pratiques coopératifs, à réenvisager la place de l'usager dans la production du service public, à travailler à la souplesse l'organisation.

OBJECTIFS

Connaître les enjeux et avantages du management transversal afin de les mettre en œuvre au service de la performance globale de l'organisation.

CONTENU

- Identification des enjeux de la transversalité ;
- Définition du management transversal ;
- Identification des activités qui peuvent bénéficier d'un travail transversal ;
- Organisation d'une activité transverse ;
- Développement de son potentiel managérial pour coordonner durablement ;
- Stimulation de l'intelligence collective ;
- Communication face aux résistances ;
- Amélioration du dialogue managérial entre services ;
- Anticipation et préparation des évolutions managériales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Séquences didactiques, études de cas, jeux de rôle, retours d'expérience…

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

ATELIER N°

15

PRÉVENIR LES RISQUES DE RADICALISATION : ENJEUX ET OUTILS POUR LE SERVICE PUBLIC

DATE
20 (13H) → 23 JUIN 2023
(12H30)

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU
INSET d'Angers
Rue du Nid de Pie
BP 62020
47016 Angers Cedex 1

ÉCOLE ORGANISATRICE
INSET d'Angers

CHEF DE PROJET
Frédéric LIVENAIS SINTES
02 41 22 41 65
frederic.livenais@cnfpt.fr

ENVOI DES CANDIDATURES
Valérie MARAIS
02 41 22 41 01
valerie.marais@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
20 mai 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
Hébergement et restauration pris en charge par le CNFPT (transport uniquement pour les agents territoriaux)

Le rôle de l'État et des collectivités est primordial dans une stratégie de prévention des phénomènes de radicalisation.

Un certain nombre d'agents publics sont démunis face à ces situations. Ces acteurs, tous métiers confondus, doivent partager une culture commune afin de pouvoir collaborer plus efficacement, consolider un réseau et des partenariats pertinents sur leurs territoires.

Le plan national, « Prévenir pour protéger », adopté le 23 février 2018, a pour objectif d'organiser l'action publique en matière de prévention, pour accompagner les professionnels autour des signalements, de la prise en charge des individus radicalisés ou en risque de l'être, ainsi que de leurs familles.

Cette priorité trouve tout son sens dans la formation des agents de l'État et des collectivités territoriales, chargés d'intervenir auprès de ces personnes.

OBJECTIFS

- Comprendre le processus de radicalisation violente ;
- Identifier le contexte historique et géopolitique ;
- Détecter les faisceaux d'indices, les risques de basculement et procéder à un signalement ;
- Permettre de réfléchir à son positionnement en tant que professionnel ;
- Développer une stratégie partenariale entre les différents acteurs d'un territoire.

CONTENU

- Définitions des notions fondamentales relatives au champ de la radicalisation : radicalisation violente, prosélytisme, fondamentalisme… ;
- Contexte géopolitique et compréhension des racines idéologiques du jihadisme, ;
- Identification des modes de propagandes ;
- Les procédures d'alerte et de signalement ;
- Les interlocuteurs sur son territoire, et l'arsenal juridique mis à disposition ;
- Ajuster et développer des stratégies d'intervention auprès du public-cible ;
- Mettre en œuvre des accompagnements et du soutien répondant aux besoins repérés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires ;
- Apports théoriques sur la prévention de la radicalisation, et mise à disposition d'outils pour mieux comprendre les enjeux.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

ATELIER N°

16

ONBOARDING MANAGÉRIAL : KITS POUR ENCADRANTS

DATE
11 (14H) → 14 SEPTEMBRE 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES
18H

LIEU
ENG
5 bd de la Marne
21000 Dijon

ÉCOLE ORGANISATRICE
ENG

CHEFFE DE PROJET
Amandine PARIS
sous directrice FEEJ
03 80 60 58 06
sd-feej.eng-dijon
@justice.fr

ENVOI DES CANDIDATURES
Secrétariat FEEJ
feej.eng@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
11 juillet 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
A déterminer
en fonction du plan
de charge

Au regard des profils de plus en plus diversifiés, des situations d'exercice multiples (télétravail, site distant) et au-delà du simple accueil (en poste, en stage), le manager doit être aujourd'hui en capacité de mettre en place une réelle politique d'accompagnement des primo-arrivants, visant leur bonne intégration à leur environnement professionnel, et d'en évaluer la qualité.

OBJECTIFS

- Appréhender les actions à mettre en place et outils disponibles pour la préparation, l'accueil et le suivi d'un nouvel arrivant ;
- Être en capacité de mesurer le degré d'intégration d'un nouvel arrivant et résoudre les éventuelles difficultés constatées.

CONTENU

- Acteurs à mobiliser ;
- Formalisation administrative, préparation des conditions matérielles et de l'arrivée de l'agent – la check-list de l'encadrant ;
- Actions de découverte du nouvel environnement professionnel par l'agent favorisant son intégration et son adaptation ;
- Mesure de l'intégration et comment résoudre des difficultés d'intégration ;
- Outils à disposition de l'encadrant, ou à développer, pour suivre les nouveaux arrivants dans leur parcours.

PUBLIC VISÉ

15 directeurs de services de greffe ou greffiers, chefs de service et tout encadrant.

ATELIER N°

17

VIOLENCE DES JEUNES ET POLITIQUES ÉDUCATIVES PARTAGÉES

DATE

9 (14H) → 11 OCTOBRE 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IH2EF
Bd des frères Lumière
Téléport 2
86960 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE ORGANISATRICE

IH2EF

CHEF DE PROJET

Joachim BROOMBERG
IH2EF
05 49 49 25 49
joachim.broomberg@education.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

8 septembre 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration organisés et pris en charge par l'IH2EF

La « violence des jeune » alimente l'actualité. Le décrochage scolaire, les difficultés économiques, l'accès à l'emploi, la consommation de substances psychoactives sont autant de facteurs aggravants.

Les politiques en faveur de la jeunesse s'appuient sur de nombreux dispositifs et actions, pilotés et financés par différentes structures. Ils sont pluriels dans leur contenu et leur mode d'exécution, centralisés ou déconcentrés, purement étatiques ou dans un cadre partenarial impliquant des organismes publics, des collectivités territoriales ou des associations.

Peut-on prévenir la violence des jeunes ?

Quelles réponses peut-on proposer à la difficulté des jeunes pour trouver leur place dans la société ?

Quelle sont les politiques éducatives partagées ? Qui sont les acteurs de ces politiques ? Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des éclaircissements…

OBJECTIFS

Identifier les problématiques et les actions pour prévenir et gérer la violence chez les jeunes.

Interroger les acteurs sur les modes de coopération et les modalités de mise en œuvre de projets dans les situations suivantes :

- La violence en établissements scolaires ;
- Les projets éducatifs territoriaux ;
- Les établissements sportifs, les établissements pénitentiaires, les établissements rattachés à la protection judiciaire de la jeunesse…

CONTENU

- La violence scolaire ;
- Le sport peut-il être un outil contre la violence ? ;
- Témoignages de prévention et de gestion de la violence par plusieurs institutions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, ateliers, témoignages, échanges de pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

ATELIER N°

8

DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE : UNE NOUVELLE PLACE POUR LES MANAGERS

DATE

9 (14H) → 11 OCTOBRE 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

INTEFP
1498 route de Sain Bel
69280 Marcy l'Étoile

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (INTEFP)

CHEF DE PROJET

Pierre Jean ROZET
pierre-jean.rozet@travail.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

intefp.fc@travail.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 juillet 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration sur site

« Promouvoir un dialogue social plus stratégique dans le respect des garanties des agents publics afin de développer le recours à la négociation collective » est un objectif de la loi du 6 août 2019, portant sur la transformation de la fonction publique. Avec cette loi le dialogue social connaît une évolution significative en matière de représentation du personnel avec la mise en place d'une instance unique (Comité social Administratif CSA), et le développement de la négociation collective, notamment à l'échelon de proximité (ordonnance n° 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs).

Après les élections professionnelles de décembre 2022 le moment est venu de se poser la question : Le dialogue social est-il un frein au changement ou une clé pour optimiser le changement ?

OBJECTIFS

- Connaître les nouvelles règles applicables en matière de dialogue social dans la fonction publique ;
- Connaître les principes de la négociation basée sur les intérêts ;
- Identifier des améliorations possibles dans la relation avec les représentants du personnel.

CONTENU

- Travail sur les problématiques apportées par les participants ;
- Apport de connaissances (nouvelle réglementation applicable) ;
- Découverte de la négociation basée sur les intérêts ;
- Témoignages et identification de marges de manœuvre et de progrès.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Jeux de rôle
- Vidéos pédagogiques
- Témoignages
- Partage d'expériences/situations

PUBLIC VISÉ

Cadre ayant en charge le dialogue social au sein de sa structure ou apportant directement son appui au responsable du dialogue social.

8-15 participants

ATELIER N°

19

DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION POSITIVE ET BIENVEILLANTE AU TRAVAIL AVEC LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

DATE

12 (9H30) → 13 OCTOBRE 2023 (17H)

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

IRA de Nantes
1 rue de la Bourgeonnière
44322 Nantes

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSTITUT RÉGIONAL D'ADMINISTRATION DE NANTES

CHEF DE PROJET

Samuel JULIEN
Directeur formation continue

ENVOI DES CANDIDATURES

02 51 86 05 31
formationcontinue.interministerielle@ira-nantes.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

30 septembre 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'hébergement et la restauration ne sont pas pris en charge.

La communication non violente (CNV) est une approche de la communication fondée sur la prise en compte de nos besoins mutuels, dans l'optique de prendre soin de soi et des autres et de préserver la qualité de la relation. Cette approche concerne la relation à soi, aux autres et à notre environnement.

OBJECTIFS

- Mieux se comprendre et mieux comprendre l'autre, notamment en situation difficile, pour agir et ne plus subir ;
- Découvrir les principes de la Communication Non Violente ;
- Acquérir des outils concrets pour s'entraîner chaque jour ;
- Différencier la notion de « bienveillance » et celle de « gentillesse ».

CONTENU

- La démarche de Marshall Rosenberg : prendre soin de la relation, avec moi, avec les autres, avec mon environnement ;
- Les grands principes d'une communication positive : plus qu'une méthode de communication, une façon de vivre.
- Les animaux totems de la CNV ;
- CNV, assertivité et pleine conscience sont indissociables ;
- Les obstacles à la communication bienveillante : comprendre nos conditionnements issus de la culture, l'éducation, l'expérience ;
- Le processus de la CNV : OSBD : auto-empathie et empathie ;
- L'assertivité, s'affirmer pour servir la qualité de la relation ;
- Mise en pratique autour de l'écoute silencieuse : faire preuve de présence empathique tout en restant soi-même ;
- Les outils pour avancer progressivement en situations professionnelles ou personnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, jeux de rôles, réflexions individuelles et en sous-groupes, partages d'expérience, mises en pratique d'outils collaboratifs et de méthodes d'animation.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

12 participants

ATELIER N°

20

AFFIRMER SON LEADERSHIP DANS LE MANAGEMENT DE SON ÉQUIPE

DATE

10 → 11 OCTOBRE 2023

NOMBRE D'HEURES

12H

LIEU

ENPJJ Roubaix
16 rue du Curoir
59100 Roubaix

ÉCOLE ORGANISATRICE

ENPJJ - Site central

CHEFFES DE PROJET

Mylène BARRAULT
Sophie DEHAUT

ENVOI DES CANDIDATURES

Mylène BARRAULT
mylene.barrault@justice.fr
pg.enpjj-roubaix@justice.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 septembre 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Pas d'hébergement
Restauration le midi payant

Affirmer son leadership est un enjeu de développement personnel et un outil de management.

Ainsi, le leader est en capacité de mobiliser les ressources de chacun des membres de son équipe dans l'intérêt, notamment, des équipes, de l'institution et des personnes accompagnées.

Afin d'aboutir à cet objectif, il est donc nécessaire de se connaître et de renforcer ses propres caractéristiques de leader.

Nous vous proposons, au cours de cette formation, d'aborder les éléments permettant de construire ou d'améliorer votre posture de leader.

OBJECTIFS

- Construire et/ou améliorer la posture de leader;
- Distinguer le leader du manager;
- Identifier les concepts de l'intelligence émotionnelle au service du leadership.

CONTENU

- Aborder les concepts et principes de leader et de leadership ;
- Leadership comme levier de la qualité de vie au travail ;
- Leadership comme outil au service du management ;
- Leadership comme vecteur de l'intelligence collective.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUE

- Apports conceptuels ;
- Échange et travail à partir de situations concrètes relevées dans les organisations ;
- Travail en ateliers.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public, directeurs des services, responsables d'unité, chefs de projet ou responsables d'équipe qui souhaitent dépasser la posture managériale classique.

12 participants

ATELIER N°

21

GESTION ET COMMUNICATION DE CRISE

DATE
17 (10H) → 19 OCTOBRE 2023 (16H)

NOMBRE D'HEURES
20H

LIEU
ENSOSP
1070 rue Lieutenant Parayre
13100 Aix-en-Provence

ÉCOLES ORGANISATRICES
ENSOSP
ENSP
EHESP
INET

CHEF DE PROJET
Lcl Antoine IZAC
forcrise@ensosp.fr

ENVOI DES CANDIDATURES
Virginie LABARRE
04 42 39 05 36

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
15 octobre 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
Hébergement, restauration et transport non pris en charge

Face à la récurrence et la complexité des situations de crises actuelles, la nécessité de se préparer au management de celles-ci constitue un enjeu pour les institutions et les organisations. Que ces situations soient d'origine naturelle, technologique ou humaine, elles appellent une mobilisation et une coordination efficientes de la part de tous les acteurs concourants à la sécurité.

C'est pourquoi cette formation propose d'étudier les fondements d'une situation de crise et du management stratégique. Avec une approche pluridisciplinaire, elle offre l'opportunité aux apprenants d'acquérir des compétences leur permettant de mieux faire face, tous ensembles, aux situations de crise.

OBJECTIFS

- Comprendre les situations de crise et leur cinétique ;
- S'intégrer dans une organisation de crise et en particulier en cellule de gestion de crise ;
- Appréhender les attitudes et comportements de tous les acteurs (décideurs, gestionnaires, intervenants et population) en situation de crise ;
- Saisir les enjeux d'une communication de crise.

CONTENU

- Apports notionnels et conceptuels sur les situations de crise ;
- Organisation de la chaîne de direction et de coordination en gestion de crise : du niveau national au niveau territorial ;
- Management stratégique des situations de crise ;
- Mécanismes de la prise de décision ;
- Principes et outils de communication de crise : communiqués de presse, interviews, médias sociaux en gestion de l'urgence et plateforme d'alerte et d'information de la population ;
- Exercices de simulation de situations de crise ;
- Etude de cas : retour d'expériences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Avec une approche par les compétences, la formation s'appuie sur une pédagogie active et participative : partage d'expériences, média-training, simulation et exposés interactifs.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public professionnellement impliqués dans cette discipline.

16 participants

ATELIER N°

22

LIRE ET AMÉNAGER LES ESPACES SCOLAIRES POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA RÉUSSITE DE TOUS

DATE

7 (10H) → 9 NOVEMBRE 2023 (16H)

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

INSET de Nancy
1 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSET NANCY
IH2EF

CHEFFE DE PROJET

Catherine TANGUY
0383192236
catherine.tanguy@cnfpt.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Bérengère SZCZERBOWSKI
0383192247
berengere.szczerbowski@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 octobre 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et déjeuner pris en charge

La finalité de l'école républicaine est de permettre à chacun de devenir citoyen. Cette école évolue dans son environnement géographique, social, économique. Elle devient aussi un lieu de vie. L'accès aux connaissances, les méthodes d'apprentissage, les nouvelles exigences climatique et numérique impactent également l'organisation des espaces scolaires.

Comment dès lors adapter, concevoir les espaces scolaires ? Comment les acteurs éducatifs peuvent-ils se mobiliser pour satisfaire à cette évolution des usages de l'école ?

Cet atelier posera les enjeux de ces nouveaux aménagements, tout en analysant les projets des participants.

OBJECTIFS

- Travailler ensemble pour que l'établissement soit au service du pédagogique et du projet éducatif du territoire ;
- Repenser les espaces scolaires avec leurs deux aspects indissociables : socialisation et apprentissage ;
- Assurer une qualité de vie sur tous les temps des élèves et des équipes éducatives.

CONTENU

- L'établissement scolaire comme espace de vie ;
- Les enjeux des espaces : réussite des élèves et leur bien être comme celui des professionnels éducatifs ;
- Autres pratiques en Europe

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, échanges et analyses d'expériences.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

15-20 participants

ATELIER N°

23

VIOLENCES ET AGRESSIVITÉ DES USAGERS : ADAPTER L'ORGANISATION ET LE COMPORTEMENT

DATE

14 (10H) → 16 NOVEMBRE 2023 (17H)

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

ENSP
9 rue Carnot
69450 Saint Cyr Au Mont d'Or

ÉCOLE ORGANISATRICE

ENSP

CHEFFE DE PROJET

Nancy ROSENSTECH
04 72 53 18 71
nancy.rosenstech@interieur.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Rihab WISSAM
04 72 53 18 78
Rihab.wissam@interieur.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 octobre 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration non payants dans structure administrative pour les agents du ministère de l'intérieur, payant pour les autres administrations

Pour faire face à l'agressivité croissante des usagers du service public, il est apparu nécessaire de former les agents qui y sont confrontés, au quotidien comme de manière exceptionnelle, de leur permettre de mieux l'appréhender, ainsi que de former leurs encadrants pour une meilleure organisation et une meilleure prise en charge des agents concernés.

OBJECTIFS

- Appréhender l'impact de la violence pour la victime et pour l'organisation ;
- Identifier le rôle de l'institution et du manager dans la gestion de la violence et dans sa prévention, et l'accompagnement des équipes concernées ;
- Capitaliser les bonnes pratiques à partir d'expériences existantes.

CONTENU

- Conséquences de l'agressivité ;
- Organisation de la prise en charge de la violence et sa prévention ;
- Présentation de certaines pratiques locales.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travaux de groupes, simulations, exposés, mises en situation.

PUBLIC VISÉ

Commissaires et officiers de police, majors chefs d'unités, cadres administratifs et scientifiques.

Cadres du service public hors police

15 participants

ATELIER N°

24

L'APPROCHE INTERCULTURELLE : UN ENJEU POUR LE SERVICE PUBLIC

DATE

15 (13H) → 17 NOVEMBRE 2023 (12H30)

NOMBRE D'HEURES

18H

LIEU

INSET d'Angers
Rue du Nid de Pie
BP 62020
47016 Angers Cedex 1

ÉCOLE ORGANISATRICE

INSET d'Angers

CHEF DE PROJET

Frédéric LIVENAIS SINTES
02 41 22 41 65
frederic.livenais@cnfpt.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Valérie MARAIS
02 41 22 4 01
valerie.marais@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 octobre 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement et restauration pris en charge par le CNFPT (transport uniquement pour les agents territoriaux)

Un des enjeux du service public est de faciliter l'égalité d'accès à l'ensemble des services à toutes les populations. Beaucoup de professionnels sont confrontés dans leurs missions à cet enjeu et viennent questionner ce rapport à l'Autre dans leurs pratiques. L'approche interculturelle renvoie à la notion d'altérité mais aussi à celle d'interaction. Acquérir une compétence interculturelle n'est pas de l'ordre de la technicité mais bien de l'ordre du cheminement, d'un processus qui réinterroge sa propre posture de professionnel et son système de valeurs. Cette démarche suppose donc un « effort », tant du professionnel que de l'usager, et permet de construire des points de repères pour des pratiques professionnelles plus adaptées. Elle permet également de donner davantage d'aisance face aux différents publics accueillis, tout en se réinterrogeant dans un contexte de service public.

OBJECTIFS

- Identifier le concept d'approche interculturelle ;
- Repérer les concepts inhérents à cette approche : culture, identité… ;
- Appréhender les trois étapes structurant l'approche interculturelle ;
- Analyser sa propre posture en tant que professionnel dans un contexte de service public.

CONTENU

- L'approche interculturelle : une compétence collective à construire dans les services publics ;
- Les processus sociologiques à l'œuvre dans la construction identitaire : acculturation, intégration, assimilation, discrimination ;
- L'élaboration d'une méthode pour analyser les chocs culturels et les incidents critiques ;
- Les malentendus liés à l'interprétation différente des attitudes et des conduites ;
- Les obstacles à la communication interculturelle : préjugés, stéréotypes, représentations… ;
- Les différentes formes de discriminations et les moyens d'actions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Session basée sur la pédagogie active et implication des stagiaires ;
- Apports théoriques, centrés sur la communication, la relation à l'autre et la notion de culture, d'interculturalité, mise en situation.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

ATELIER N°

25

CO-CONSTRUIRE UNE ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN DIRECTION DES JEUNES : ENJEUX ET MÉTHODES

DATE
28 (13H30) → 30 NOVEMBRE 2023 (12H)

NOMBRE D'HEURES
12H

LIEU
INSET de Nancy
1 bd d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy Cedex

ÉCOLES ORGANISATRICES
IH2EF
CREPS
ENPJJ

CHEFFE DE PROJET
Catherine TANGUY
0383192236
Catherine.tanguy@cnfpt.fr

ENVOI DES CANDIDATURES
Bérengère SZCZERBOWSKI
03831922 47
Berengere.SZCZERBOWSKI@cnfpt.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
30 octobre 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
Hébergement et déjeuner pris en charge

L'action publique en direction des jeunes confronte les acteurs impliqués à un double éclatement :

- **Sectoriel par la diversité des champs d'intervention**
- **Territorial par les compétences législatives**

La cohérence des interventions est donc à rechercher pour favoriser l'autonomie des jeunes. Il s'agit autant d'articuler les actions que de construire des transversalités au sein des territoires.

Cet atelier posera les enjeux de cette co construction, tout en analysant des méthodes d'action à travers notamment des pratiques locales.

OBJECTIFS

- Comprendre l'organisation sectorielle et territoriale des politiques jeunesses,
- En connaître les enjeux et les évolutions législatives récentes,
- Analyser les enjeux liés à la construction d'une action publique transversale et partenariale.

CONTENU

- Cadrage didactique et mise en perspective de la problématique ;
- Présentation d'actions ;
- A partir d'un exemple local, échanges avec ses acteurs locaux sous forme de table ronde.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques, échanges entre pairs et professionnels invités

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

15-20 participants

ATELIER N°

26

LA LAÏCITÉ EN ACTION : LIBERTÉ RELIGIEUSE, NEUTRALITÉ DU SERVICE PUBLIC

DATE

7 → 8 DÉCEMBRE 2023
(SOUS RÉSERVE)

LIEU

ENSP
9 rue Carnot
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

ÉCOLE ORGANISATRICE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE

CHEF DE PROJET

Ghislain VILLEMINOZ,
chef de la division Police administrative et Fonction publique policière
04 72 53 18 81
ghislain.villeminoz@interieur.gouv.fr,

ENVOI DES CANDIDATURES

Laurence MANFROI-FAURE,
cheffe du bureau de gestion des formations et de la recherche.
04 72 53 18 92
ensp-fc@interieur.gouv.fr

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance juridique et pratique du principe de laïcité, des notions de liberté religieuse et de neutralité du service public ;
- Donner aux stagiaires les moyens d'identifier et de faire face aux différentes problématiques rencontrées

CONTENU

- Définir le principe de laïcité en France ;
- La liberté de religion, un principe pour quelles limites ?
- L'application du principe de neutralité dans les services publics ;
- Prendre en compte le fait religieux dans la sphère publique ;
- Éléments de jurisprudence ;
- Liberté religieuse et neutralité du service public.

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

15 participants

ATELIER N°

27

LES AVANCÉES DES SCIENCES COGNITIVES : UN APPORT À LA DISPOSITION DES CADRES

FORMATION HYBRIDE

DISTANCIEL 1
Accessible à compter du 7 juin

PRÉSENTIEL
28 (14H) → 30 JUIN 2023 (15H30)

DISTANCIEL 2
Accessible jusqu'au vendredi 1er septembre

NOMBRE D'HEURES
15H

LIEU
IH2EF
Bd des frères Lumière
86960 Chasseneuil
Futuroscope Cedex

ÉCOLE ORGANISATRICE
IH2EF

CHEF DE PROJET
Joachim BROOMBERG
05 49 49 25 49
Joachim.broomberg@education.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES
Valérie GERVIER
Assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
31 mai 2023

CONDITIONS D'ACCUEIL
Hébergement et restauration organisés et pris en charge par l'IH2EF

Les sciences de la cognition s'appuient désormais sur un socle de connaissances robustes : les mécanismes attentionnels, la complexité de la compréhension, les lois de la rétention et de l'effacement mnésique, le rythme des apports…

Ces avancées à travers une meilleure compréhension du fonctionnement du cerveau permettent aux cadres d'ajuster leur management à l'AUTRE. Il est en effet impossible d'avoir un seul mode de communication, qui fonctionnerait avec n'importe quel interlocuteur. Même si dans les grandes lignes nos cerveaux traitent l'information par des mécanismes semblables, chacun est unique, chaque cadre doit essayer d'en tenir compte.

Cette formation vise à donner des éléments de compréhension et des outils aux cadres désireux de faire évoluer leur management à la lumière de ce que les sciences cognitives nous apprennent.

OBJECTIFS

- Mieux connaître le fonctionnement de la cognition : attention, concentration, mémoire, compréhension ;
- Identifier les neuromythes et biais cognitifs ;
- Mutualiser les pratiques intégrant les connaissances sur la cognition ;
- S'approprier des outils permettant de transférer les apports de la formation en situation professionnelle ;
- Réfléchir à l'incidence des apports de la formation sur ses pratiques d'encadrant ou de formateur.

CONTENU

- Apports théoriques sur le cerveau et son fonctionnement ;
- Prise de recul critique sur les sciences cognitives et l'image qui en est véhiculée dans la société ;
- Mises en situation permettant de comprendre le transfert des apports des sciences cognitives dans le management : processus attentionnels, de consolidation et d'effacement mnésiques, de compréhension ;
- Présentation et appropriation d'outils numériques adaptés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public

25 participants

ATELIER N°

28

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : UN ENJEU POUR LE SERVICE PUBLIC

FORMATION EN DISTANCIEL

MODULE DE SENSIBILISATION EN LIGNE

Disponible sur la plateforme Magistère (IH2EF) à compter du lundi 3 avril

NOMBRE D'HEURES

8H

ÉCOLE ORGANISATRICE

IH2EF

CHEF DE PROJET

Joachim BROOMBERG
05 49 49 25 49
Joachim.broomberg@education.gouv.fr

ENVOI DES CANDIDATURES

Valérie GERVIER
assistante de formation
valerie.gervier@education.gouv.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

6 mars 2023

Les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination sont au cœur du modèle social français. Consacrés dans la Constitution, ils constituent l'un des éléments essentiels des valeurs et des droits fondamentaux de la société française.

Les agents publics sont susceptibles d'être confrontés à des situations de discriminations, en tant qu'acteur, victime ou témoin, au sein même de leurs services ou dans l'exercice de leur activité.

Les phénomènes de discrimination sont délicats à identifier malgré un cadre légal précis et des critères de discrimination de plus en plus nombreux. Ils suivent des mécanismes complexes et le plus souvent inconscients.

Une responsabilité toute particulière pèse donc sur les cadres qui ne sont pas toujours outillés pour y faire face.

Ce module de formation en ligne vise à les mettre en capacité de repérer les discriminations et à les différencier d'autres formes d'inégalités, mais également à savoir agir en pareilles situations.

OBJECTIFS

- Savoir qualifier juridiquement les différentes formes de discriminations notamment en les distinguant d'autres notions connexes (inégalités, injustices…) ou d'autres formes d'atteintes aux droits et libertés fondamentales ;
- Être capable d'analyser les mécanismes de construction des discriminations pour en comprendre les aspects notamment sociologiques et psychologiques sous-jacents ;
- Connaître les recours et les acteurs ressources permettant de faire face aux discriminations.

CONTENU

- Préjugés, stéréotypes et discriminations… ;
- Que dit la loi ? comment a-t-elle évolué au fil de l'histoire ? Comment les discriminations se fabriquent-elles ?
- Focus sur les discriminations positives, sur les discriminations dans la vie professionnelle et sur les discriminations liées à l'état de santé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Test de positionnement, apports théoriques, études de cas, quiz…en auto-formation

PUBLIC VISÉ

Cadre du service public.

DÉCLARATION COMMUNE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC SUR SES VALEURS

NOUS, ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC, FONDONS NOTRE IDENTITÉ COMMUNE SUR LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS ÉNONCÉS PAR LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN À LAQUELLE NOTRE NATION SE RÉFÈRE À TRAVERS SA CONSTITUTION.

Dans la diversité et la complémentarité de nos missions et orientations, nous bâtissons nos actions sur les valeurs fondamentales de la République française représentées par l'idéal commun de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Elles se fondent également sur la valeur de laïcité.

Le sens de l'intérêt général qui doit nous guider au quotidien dans chacune de nos tâches se traduit aussi par la mise en exergue et la transmission d'un certain nombre de valeurs professionnelles liées à la nature du service public, ses missions et sa raison d'être.

Ces valeurs professionnelles directrices communes que nous revendiquons trouvent leur source dans les principes de notre droit : continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité.

Elles sont soutenues par la référence à des valeurs de service que sont l'adaptabilité, l'efficience, la qualité et la réactivité.

Conformément à l'ensemble de ces valeurs, nous agissons en faveur de l'égalité réelle d'accès à nos écoles.

La formation au service public que nous dispensons avec fierté et honneur nous mobilise fortement pour répondre de la meilleure façon possible à la satisfaction de l'intérêt général et des besoins des bénéficiaires du service public. Nous avons conscience que cette satisfaction est évolutive dans le temps et dans l'espace et qu'elle suppose de notre part une adaptation permanente tenant compte des mutations technologiques et sociétales.

Nous, écoles de service public, considérons avoir un rôle à jouer dans la sensibilisation et la mobilisation des valeurs fondamentales,des valeurs directrices et des pratiques managériales susceptibles de donner de la force au service public que nous représentons.

C'est pourquoi nous nous engageons, comme pour les valeurs spécifiques à chacune de nos écoles, à diffuser et appliquer l'ensemble de ces valeurs en impliquant nos personnels, nos formateurs, nos élèves, stagiaires et auditeurs.

LE RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

LISTE DES ÉCOLES →

Centre national de la fonction publique territoriale
CNFPT PARIS

Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Poitiers
CREPS VOUNEUIL SOUS BIARD

Direction de l'enseignement militaire supérieur
DEMS PARIS

École des commissaires des armées
ECA SALON DE PROVENCE

École des hautes études en santé publique
EHESP RENNES

École nationale d'administration pénitentiaire
ENAP AGEN

École nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
ENCCRF MONTPELLIER

École nationale des douanes
END TOURCOING

École nationale des finances publiques
ENFiP NOISY LE GRAND

École nationale des greffes
ENG DIJON

École nationale de la magistrature
ENM BORDEAUX

École nationale de protection judiciaire de la jeunesse
ENPJJ ROUBAIX

École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers
ENSOSP AIX EN PROVENCE

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
ENGEES STRASBOURG

École nationale supérieure de la police
ENSP SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

École nationale supérieures des sciences de l'information et des bibliothèques
ENSSIB VILLEURBANNE

École nationale supérieure de sécurité sociale
EN3S SAINT ETIENNE

École nationale des services vétérinaires
ENSV MARCY-L'ETOILE

École des officiers de gendarmerie nationale
EOGN MELUN

École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer
ENSAM LE HAVRE

Institut de la gestion publique et du développement économique
IGPDE VINCENNES

Institut des hautes études de l'éducation et de la formation
IH2EF POITIERS

Institut national des études territoriales
CNFPT/INET STRASBOURG

Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture
INFOMA CORBAS

Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur
IHEMI PARIS

Institut national du patrimoine
INP PARIS

Institut national du service public
INSP STRASBOURG

Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
INTEFP MARCY-L'ETOILE

Institut régional d'administration de Bastia
IRA BASTIA

Institut régional d'administration de Lille
IRA LILLE

Institut régional d'administration de Lyon
IRA LYON

Institut régional d'administration de Metz
IRA METZ

Institut régional d'administration de Nantes
IRA NANTES

Sous-direction du recrutement et de la formation
SDRF LOGNES

BULLETIN D'INSCRIPTION

LES ATELIERS DU SERVICE PUBLIC 2023

resp
RESEAU DES ECOLES DE SERVICE PUBLIC

NOM > .....

PRÉNOM > .....

DATE DE NAISSANCE > .....

FONCTION > .....

ORGANISME / EMPLOYEUR > .....

ADRESSE > .....

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL > .....

ADRESSE MAIL PROFESSIONNELLE > .....

ADRESSE PERSONNELLE > .....

INSCRIPTION À L'ATELIER N° > .....

TITRE DE L'ATELIER > .....

DATES DE L'ATELIER > .....

MOTIVATIONS > .....

DATE > .....

SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR

DATE > .....

SIGNATURE DE L'AGENT

resp

RESEAU DES ECOLES
DE SERVICE PUBLIC

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES MEMBRES DU RESP ET LEURS FORMATIONS :

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET
WWW.RESP-FR.ORG

VOITURIEZ & OBRINGER | CRÉDIT PHOTO : ISTOCK